

TEBOMARINE



Menuiserie et agencement en construction navale.
Constructions en milieu extérieur exposé et emplois structurels.



Application en construction navale



Application structurelle support de toiture



Revêtement de façade

Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com



DESCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé

Construction : fabriqué selon les exigences de la norme BS 1088-1:2003 & BS 1088-2:2003, avec attestation de conformité n° CC 03/13/1917 établi par l'organisme indépendant et notifié : FCBA - 10 avenue de Saint - Mandé 75012 Paris.

Qualité des faces (selon EN 635-2) : II / III

Finition : 2 faces poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP = 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
4	(3)	2500 x 1220 3100 x 1530	45
6	(3)		75
9	(5)		50
12	(5)		37
15	(7)		30
18	(9)		25
22	(11)		20
25	(11)		18
30	(13)		15
35	(15)		13
40	(17)		11

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

Découpe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France à Magné (79)



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeurs caractéristiques (MPa) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		4	6	9	12	15	18	22	25	30	35	40
Module d'élasticité en flexion (E_m)	//	7139	5490	3732	4136	3464	3240	3828	3545	3588	3623	4133
	-L	2111	3760	5518	5114	5786	6010	5422	5705	5662	5627	5117
Résistance en flexion (f_m)	//	45,5	35	23,5	22,4	18,7	17,4	19,7	18,1	18,2	18,2	20,7
	-L	22	32,4	41,7	36,5	40,3	39	34,6	35	33,5	32,4	29,3
Autres valeurs caractéristiques	Disponibles sur DOP Résistance en : Traction (f_t), Compression (f_c), Cisaillement de voile (f_v), Cisaillement roulant (f_r) Module d'élasticité en : Traction (E_t), Compression (E_c), Cisaillement de voile (G_v), Cisaillement roulant (G_r)											

Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-3	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1
Application en bardage	Se référer au DTU 41.2 "Revêtements extérieurs en bois"

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		1050 N	1200 N

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	4	9	12	15	18
Sens longitudinal et transversal	800	2000	2400	3000	3800

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Réaction au feu

Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si e < 18mm	M3 si e ≥ 18mm	

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	430 kg/m ³
--------------	-----------------------

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupe humide	Coupe sèche
	70 μ	200 μ

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_a en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_a) + 14$
---------------------------------	---

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

CE Structure attestation de conformité 2+	0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 - EN 636-3 S E1 * DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com
---	---

Marques de qualité (Pays)			Eco-labels	Marquage CE	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds
NF Extérieur CTB-X (F)	BSU 1088 (GB)	KOMO (NL)	FSC®	CE S (Structure)	